

Au total neuf mineurs détenus de la prison centrale de Yaoundé ont été libérés grâce à l'action de l'association des avocats sans frontières humanitaire du Cameroun en abrégé (ASFH).

Créée le 28 mai 2017 par un collectif d'avocats exerçant dans les 10 régions du Cameroun, cette association avait pour but de lutter contre la surpopulation dans les milieux carcéral et de défendre les droits et libertés des personnes vulnérables.

C'est fort de cet engagement que, ce collectif d'avocat à adresser les requêtes au président du tribunal de grande instance du Mfoudi pour la libération de ces détenus mineurs dans les cellule de ce centre pénitencier.

" Les neufs détenus mineurs libérés sont ceux dont les dossiers ont été déclarés conformes à la réglementation. Certains d'entre eux ont été condamnés alors qu'ils avaient atteints la majorité pénale et ne pouvaient donc plus bénéficier des faveurs de cette loi.", explique Pélerine Tchatat présidente de l'association des avocats sans frontières.

L'action de cette association qui ne date pas d'aujourd'hui va poursuivre . A cet effet, une visite est prévue pour les jours prochains cette fois à la prison centrale de New-Bell(Douala).